

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie, de l'énergie,
du développement durable et de la
mer, en charge des technologies
vertes et des négociations sur le
climat

NOR : DEVN0929374A

Arrêté du **25 MAI 2010**

**portant désignation du site Natura 2000
TOURBIERES ET PRAIRIES TOURBEUSES DE LA FORÊT D'YVELINE
(zone spéciale de conservation)**

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, et la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie,

Vu la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, notamment ses articles 3 et 4 et ses annexes I et II ;

Vu la décision de la Commission des Communautés européennes du 12 décembre 2008 arrêtant, en application de la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992, la liste des sites d'importance communautaire pour la région biogéographique atlantique ;

Vu le code de l'environnement, notamment le I et le III de l'article L. 414-1, et les articles R. 414-1, R. 414-3, R. 414-4 et R. 414-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les avis des communes et des établissements publics de coopération intercommunale concernés,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 TOURBIERES ET PRAIRIES TOURBEUSES DE LA FORÊT D'YVELINE » (zone spéciale de conservation FR1100803) l'espace délimité sur la carte d'assemblage au 1/60000 ainsi que sur les trois cartes au 1/25000 ci-jointes, s'étendant sur une partie des communes situées dans le département des Yvelines : Auffargis, Cernay-la-Ville, Senlisse, Sonchamp, Clairefontaine-en-Yvelines, La Celle-les-Bordes, Saint-Lambert, Bullion, Rochefort-en-Yvelines.

Article 2

La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du « site Natura 2000 TOURBIERES ET PRAIRIES TOURBEUSES DE LA FORÊT D'YVELINE » figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que les cartes visées à l'article 1^{er} ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture des Yvelines, dans les mairies des communes situées dans le périmètre du site, à la direction régionale de l'environnement d'Ile.de.France, ainsi qu'à la direction de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

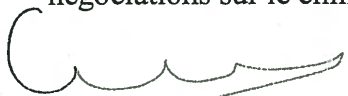
Article 3

La directrice de l'eau et de la biodiversité au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le **25 MAI 2010**

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable et de la
mer, en charge des technologies vertes et des
négociations sur le climat

La secrétaire d'État chargée de l'écologie,



Jean-Louis BORLOO



Chantal JOUANNO

Annexe

A l'arrêté de désignation du site Natura 2000 FR1100803 TOURBIERES ET PRAIRIES TOURBEUSES DE LA FORÊT D'YVELINE (zone spéciale de conservation)

Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant cette désignation

1 - Liste des habitats naturels figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 modifié justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-I du code de l'environnement

6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
7110	* Tourbières hautes actives
7230	Tourbières basses alcalines
9180	* Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>
9190	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>
91E0	* Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)

2 - Liste des espèces de faune et flore sauvages figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 modifié justifiant la désignation du site au titre de l'article L.414-1-I du code de l'environnement

Mammifères

aucune espèce mentionnée

Amphibiens et reptiles

1166	Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>
------	--------------	---------------------------

Poissons

1096	Lamproie de Planer	<i>Lampetra planeri</i>
------	--------------------	-------------------------

Invertébrés

1078	* Ecaille chinée	<i>Callimorpha quadripunctaria</i>
1083	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>

Plantes

1831 Fluteau nageant

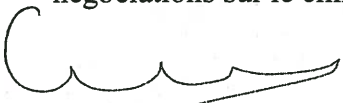
Luronium natans

** Habitats ou espèces dont la protection est prioritaire au sens de l'article R414-1 du code de l'environnement*

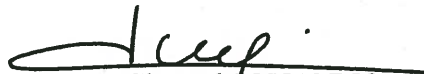
Fait à Paris, le **25 MAI 2010**

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

La secrétaire d'État chargée de l'écologie



Jean-Louis BORLOO


Chantal JOUANNO

SITE NATURA 2000 Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline Carte d'ensemble
FR 1100803 (Yvelines)

Carte au 1 / 60 000 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de ZSC

Signé le : 25 MAI 2010

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de la mer, en charge des technologies
vertes et des négociations sur le climat

La secrétaire d'État chargée de l'écologie

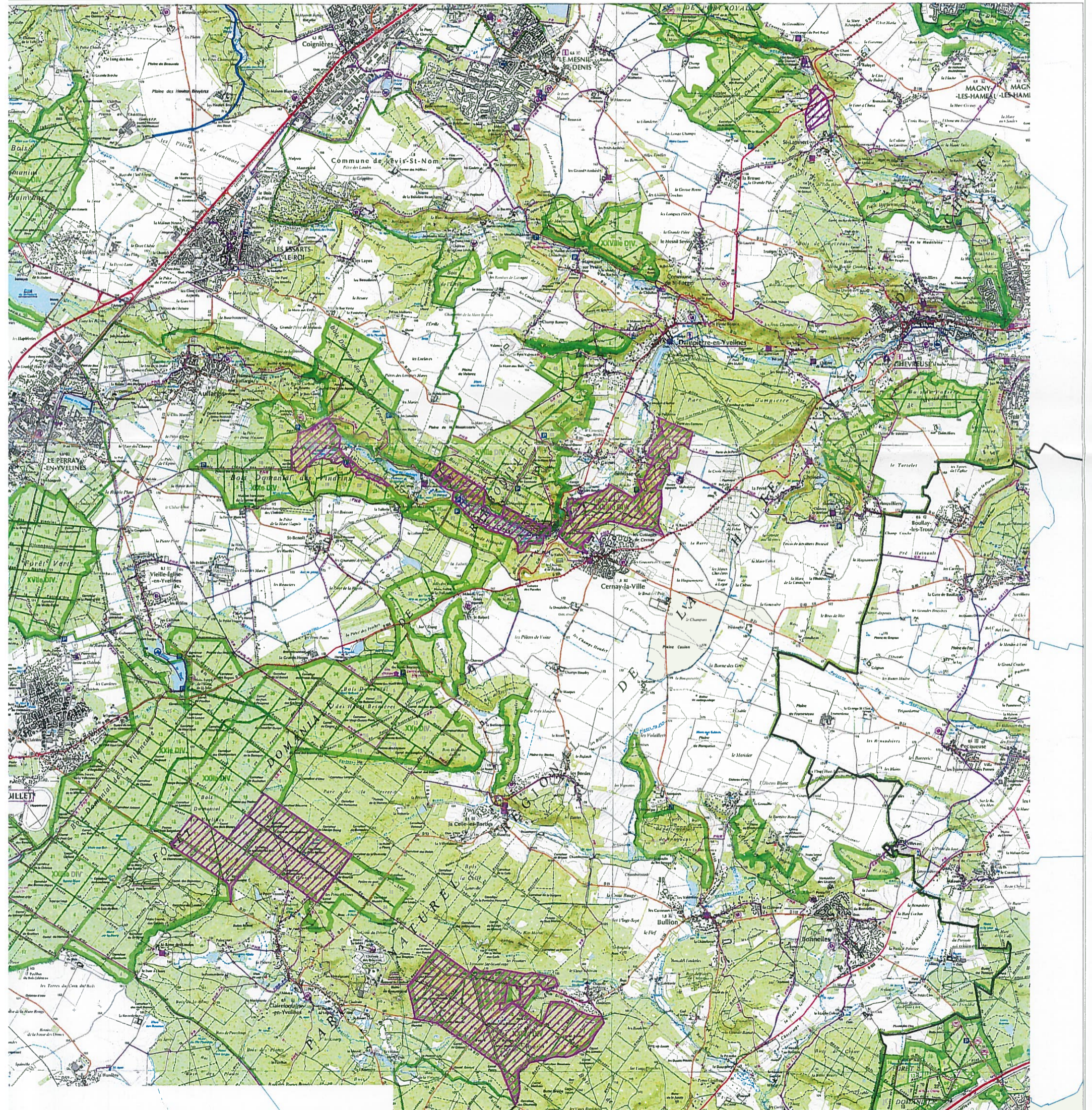


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



Carte Topographique IGN® : 2215 OT



ZSC

Echelle : 1 / 60 000

Fond scan 25®-IGN©2005

SITE NATURA 2000 Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline Carte 1

FR 1100803 (Yvelines)

Carte au 1 / 25 000 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de ZSC

Signé le : 25 MAI 2010

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

La secrétaire d'État chargée de l'écologie

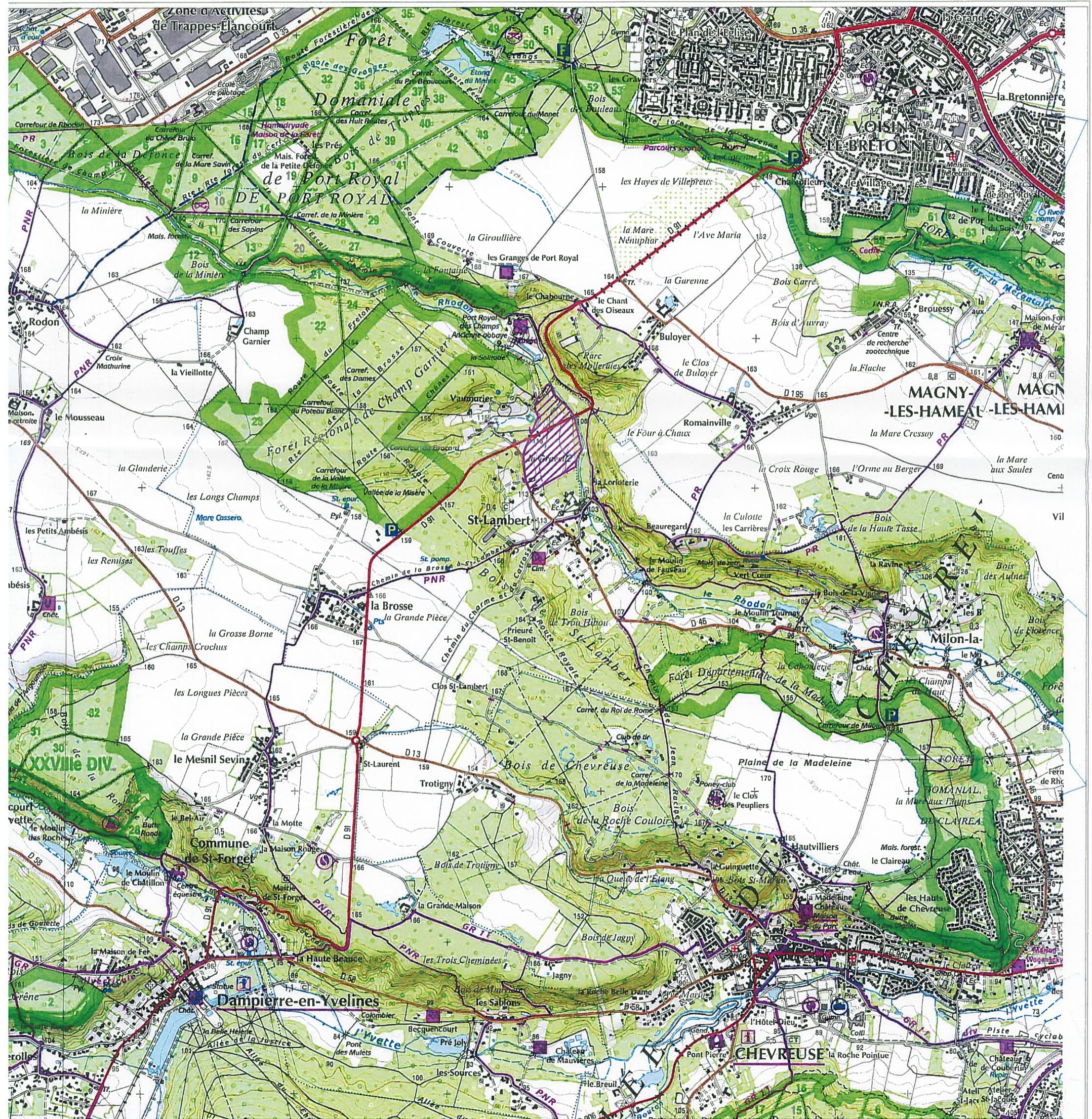


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



ZSC

Echelle : 1 / 25 000

Fond scan 25©-IGN©2005

Carte Topographique IGN© : 2215 OT

SITE NATURA 2000 Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline Carte 2

FR 1100803 (Yvelines)

Carte au 1 / 25 000 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de ZSC

Signé le : 25 MAI 2010

Le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat

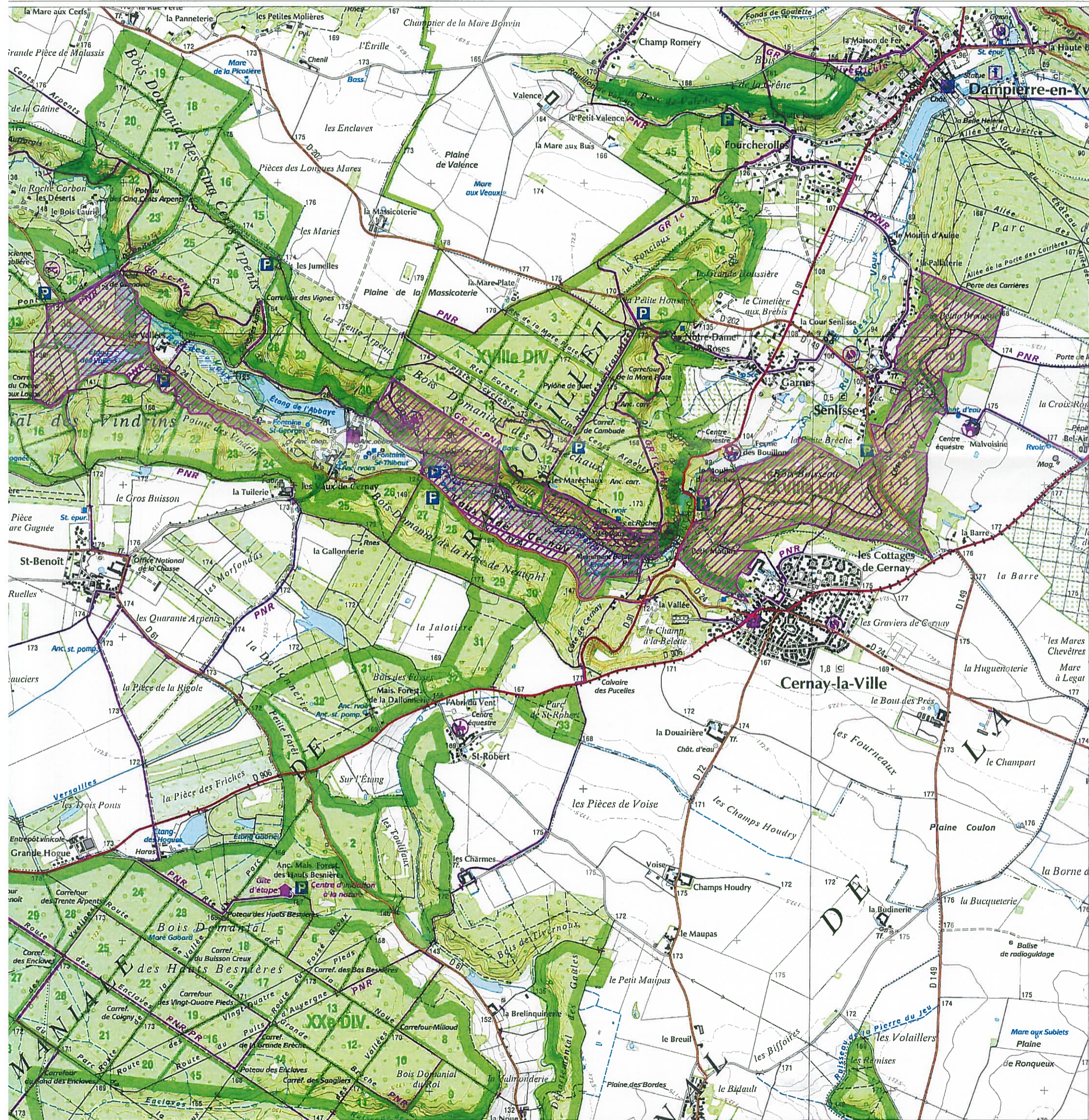
La secrétaire d'État chargée de l'écologie



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Jean-Louis BORLOO

Chantal JOUANNO



Carte Topographique IGN© : 2215 OT

ZSC

Echelle : 1 / 25 000

Fond scan 25®-IGN©2005

SITE NATURA 2000 Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline Carte 3

FR 1100803 (Yvelines)

Carte au 1 / 25 000 (fond IGN scan 25) annexée à l'arrêté de désignation de ZSC

Signé le : 25 MAI 2010

Le ministre d'État, ministre de l'écologie,
de l'énergie, du développement durable
et de la mer, en charge des technologies
vertes et des négociations sur le climat



Jean-Louis BORLOO

La secrétaire d'État chargée de l'écologie

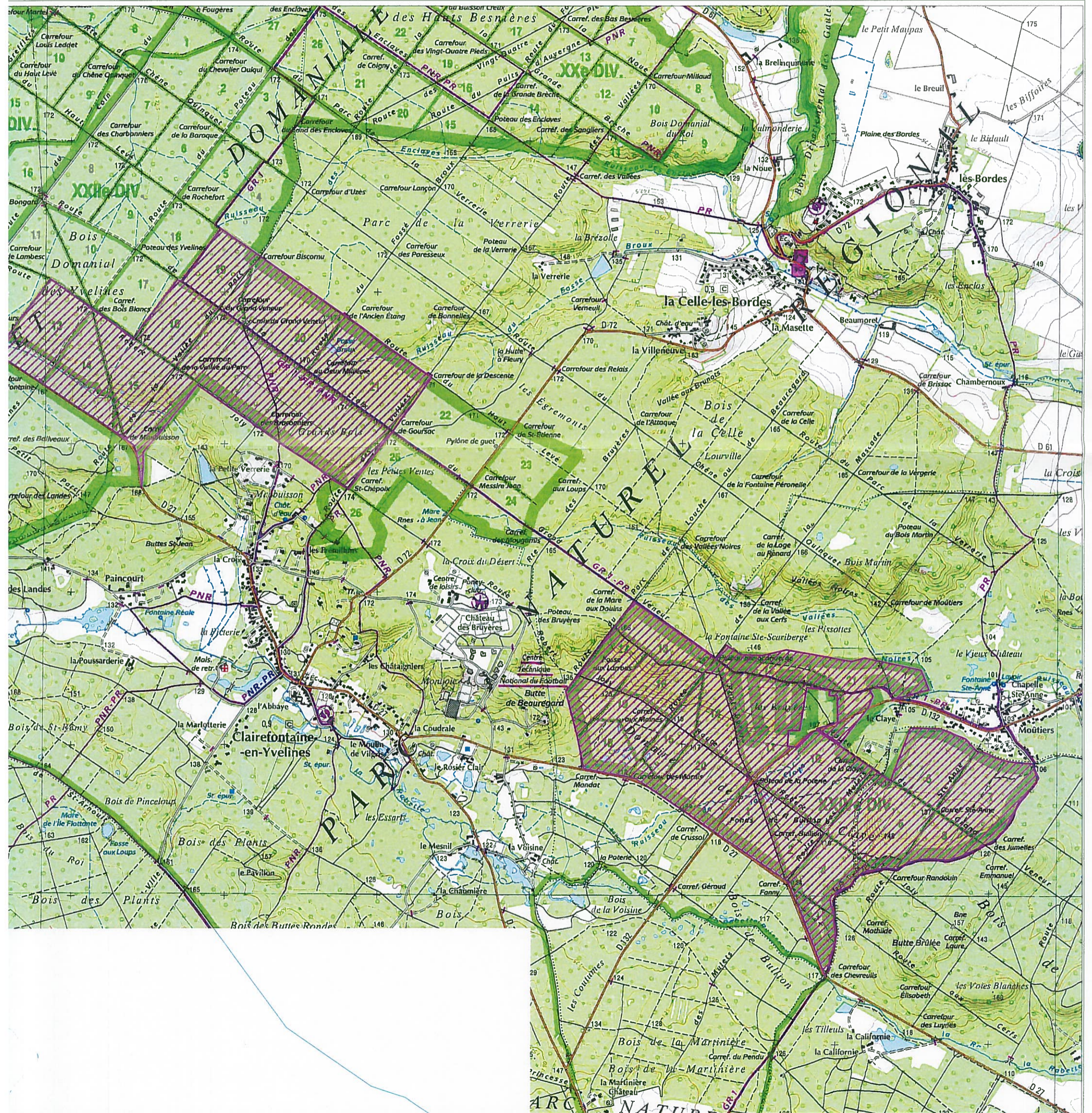


Chantal JOUANNO



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie,
de l'Énergie,
du Développement
durable
et de la Mer



Carte Topographique IGN® : 2215 OT



ZSC

Echelle : 1 / 25 000

Fond scan 25®-IGN©2005